

COHÉSION SOCIALE

Le décret n° 2015-266 du 22 avril 2015 a érigé le PNCS en Direction Générale

L'objectif étant de développer les stratégies de prévention en vue de l'affermissement de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale et d'assurer l'opération d'indemnisation des victimes.

Assurer l'opération d'indemnisation des victimes

L'élaboration d'une seconde phase du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix

En vue de la prise en compte des défis de consolidation de la paix encore existants dans les zones non couvertes par le projet (conflits fonciers, conflits agriculteurs /éleveurs, conflits autour des mines ou sites d'orpaillage, conflits liés à l'identification etc, à l'une des élections de 2015. La mise en œuvre de ce second plan est prévue en la fin juin 2015 et couvrira la période (2015-2017). Ce plan est financé par le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix.

Budget : 6 milliards de F CFA

L'achèvement de l'Enquête sur le Niveau de Vie (ENV) des populations

Le rapport préliminaire donne le niveau de pauvreté des 31 régions du pays avec un taux moyen de pauvreté de 46,3 %, en baisse par rapport à celui de 2008 (ENV 2008) estimé à 48,6 %.

La pauvreté est en recul depuis la fin de la crise post-électorale

06 MILLIARDS FCFA

pour la seconde phase du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix

la Côte d'Ivoire classée en 2015 dans le top 10 des pays les plus réformateurs au monde pour la deuxième année consécutive

RECONSTRUCTION POST-CRISE

L'évaluation de la mise en œuvre du PND 2012-2015

nous indique des résultats satisfaisants. Avec la mise en œuvre du PND 2012-2015, la Côte d'Ivoire a effectivement retrouvé la trajectoire d'une croissance forte et fait désormais partie des pays à plus fort taux de croissance au monde. L'assainissement de l'environnement des affaires a permis à la Côte d'Ivoire de se classer en 2015 dans le top 10 des pays les plus réformateurs au monde pour la deuxième année consécutive selon le rapport « doing business » de la Banque Mondiale.

Classement au top 10 des pays les plus réformateurs

L'élaboration des études monographiques et Économiques des 14 territoires

en vue de la mise en œuvre du Programme des Pôles Économiques Compétitifs (PEC) qui vise à rendre dynamique et attractif les vastes espaces géographiques du pays (les 12 ex districts et les 02 districts autonomes) à travers la mise en œuvre de grands projets structurants inter-régionaux, la création d'emplois décents et l'émergence de grandes zones économiques en Côte d'Ivoire.

Création de zones économiques

L'achèvement de l'Étude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2040 » (ENP CI 2040)

Cette étude a permis de dégager :

d'une part la vision de la Côte d'Ivoire pour l'horizon 2040 qui s'énonce comme suit : « la Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde » ;

et d'autre part de dégager les enjeux majeurs du futur auxquels la Côte d'Ivoire fait face. Lesquels enjeux sont pris en compte dans l'élaboration du PND (2016-2020).

Elaboration du PND 2016-2040

